

**Assemblée générale**

Distr. générale
14 février 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session

Point 143 de l'ordre du jour

**Financement de la Force des Nations Unies
chargée du maintien de la paix à Chypre****Projet de budget de la Force des Nations Unies chargée
du maintien de la paix à Chypre pour la période
du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002****Rapport du Secrétaire général***Résumé*

Le présent rapport contient le projet de budget relatif au fonctionnement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002, dont le montant brut s'élève à 42 395 100 dollars (montant net : 40 868 100 dollars), y compris des contributions volontaires en nature budgétisées, soit 1 376 100 dollars.

Sur le montant total des ressources, environ 20,8 % sont affectés au personnel civil. Les dépenses opérationnelles représentent 20,5 % du budget, les dépenses afférentes au personnel militaire 54,8 % et les contributions du personnel 3,7 % du total. Moins de 0,2 % du montant total des ressources est alloué aux autres programmes.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont indiquées au paragraphe 3 du présent rapport.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Aperçu général.....	1–3	3
II. Mandat politique de la mission.....	4–7	4
III. Plan des opérations et moyens nécessaires.....	8–14	5
IV. Contributions au titre de l'accord sur le statut des forces.....		6
V. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale.....	15	7
VI. État des remboursements aux gouvernements qui fournissent des contingents....	16–17	8
A. Gouvernements fournissant actuellement des contingents.....	16	8
B. État des remboursements.....	17	8
VII. Matériel appartenant aux contingents et soutien autonome.....	18–20	8
A. Méthode de remboursement.....	18	8
B. Ressources nécessaires.....	19–20	8
VIII. Effectifs nécessaires.....	21	9
A. Modification du tableau d'effectifs.....	21	9
B. Tableau d'effectifs : effectifs actuels et effectifs proposés.....		10

Annexes

I. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002.....	13
A. Tableau récapitulatif.....	13
B. Répartition des ressources par grande catégorie.....	15
C. Informations complémentaires.....	16
II. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002 : analyse.....	21
A. Coûts standard et coûts propres à la mission.....	21
B. Répartition des ressources par grande catégorie budgétaire : coûts standard et coûts propres à la mission.....	28
C. Dépenses non renouvelables prévues.....	29
III. Appui fourni par la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre à des entités de l'ONU et d'autres entités dans la zone de la mission.....	38
IV. Application des recommandations formulées précédemment par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.....	40
V. Organigramme.....	41
VI. Carte.....	42

I. Aperçu général

1. Le présent rapport contient le projet de budget relatif au fonctionnement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002, dont le montant brut s'élève à 42 395 100 dollars (montant net : 40 868 100 dollars), y compris les contributions volontaires en nature budgétisées, soit 1 376 100 dollars.

2. Les ressources prévues pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002 représentent une diminution de 0,2 % (20 800 dollars) du montant total (brut) par rapport aux crédits ouverts pour l'exercice en cours (1er juillet 2000 au 30 juin 2001). Cet écart s'explique par une augmentation de 0,1 % des dépenses afférentes au personnel militaire, de 11,8 % des dépenses opérationnelles et de 43,3 % des dépenses au titre des autres programmes, compensée par une diminution de 8,7 % des dépenses afférentes au personnel civil et de 8,3 % des contributions du personnel.

Tableau 1

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Dépenses 1999/00	Montants autorisés 2000/01	Prévisions de dépenses ^a 2001/02	Augmentation/réduction proposée par rapport à 2000/01	
				Montant	Pourcentage
Personnel militaire	22 453,7	22 456,7	22 485,8	29,1	0,1
Personnel civil	9 814,1	9 341,0	8 525,4	(815,6)	(8,7)
Dépenses opérationnelles	8 360,6	7 537,2	8 424,5	887,3	11,8
Autres programmes ^b	43,9	39,3	56,3	17,0	43,3
Contributions du personnel	1 719,1	1 665,6	1 527,0	(138,6)	(8,3)
Total brut^c	42 391,4	41 039,8	41 019,0	(20,8)	(0,1)
Contributions volontaires	—	1 430,3	1 376,1	(54,2)	(1,9)
Total	42 391,4	42 470,1	42 395,1	(75,0)	(0,2)

^a On a indiqué dans la section B de l'annexe II la répartition des ressources (coûts standard et coûts propres à la mission).

^b Non compris les dépenses de personnel.

^c Non compris les ressources prévues au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

Tableau 2
Ressources humaines

<i>Personnel militaire et civil</i>	<i>1999/00^a</i>	<i>2000/01^a</i>	<i>2001/02</i>	<i>Augmentation/ réduction par rapport à 2000/01</i>
Personnel militaire	1 230	1 230	1 230	–
Personnel civil	35	35	35	–
Personnel international	44	44	44	–
Personnel local	215	186	147	(39)

^a Représente l'effectif autorisé le plus élevé.

3. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont les suivantes :

a) **Ouvrir un crédit d'un montant brut de 41 019 000 dollars (montant net : 39 492 000 dollars) pour le fonctionnement de la Force pendant la période de 12 mois allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002, y compris un montant de 20 173 000 dollars qui doit être financé au moyen de contributions volontaires du Gouvernement chypriote (13 673 000 dollars) et du Gouvernement grec (6 500 000 dollars);**

b) **Mettre en recouvrement le montant brut de 20 846 000 dollars (montant net : 19 319 000 dollars), représentant le solde net des contributions volontaires au titre du fonctionnement de la Force pendant la période de 12 mois commençant le 1er juillet 2001, à raison d'un montant brut de 1 737 167 dollars (montant net : 1 609 917 dollars) par mois, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Force au-delà du 15 juin 2001.**

II. Mandat politique de la mission

(Résolution 186 (1964) du Conseil de sécurité en date du 4 mars 1964)

4. Le mandat de la Force avait été initialement défini comme suit par le Conseil de sécurité :

« Dans l'intérêt de la préservation de la paix et de la sécurité internationales ... faire tout ce qui est en son pouvoir pour prévenir toute reprise des combats et, selon qu'il conviendra, ... contribuer au maintien et au rétablissement de l'ordre public ainsi qu'au retour à une situation normale. »

5. Ce mandat, qui avait été défini dans le contexte des affrontements entre les communautés chypriote grecque et chypriote turque en 1964, a été réaffirmé à plusieurs reprises par le Conseil, le plus récemment dans sa résolution 1331 (2000) du 13 décembre 2000. Toutefois, depuis le 15 juillet 1974, le Conseil a adopté un certain nombre de résolutions confiant à la Force des attributions supplémentaires ou modifiées, notamment en ce qui concerne le maintien du cessez-le-feu. En l'absence d'un accord officiel de cessez-le-feu, le statu quo militaire constaté par la Force en 1974 demeure la norme par rapport à laquelle celle-ci détermine si des changements constituent des violations du cessez-le-feu.

6. Dans le cadre de l'exercice de son mandat, la Force doit s'acquitter des tâches ci-après : a) maintien du statu quo militaire et prévention d'une reprise des combats; et b) activités humanitaires et économiques visant à promouvoir un retour à la normale.

7. Le mandat en cours vient à expiration le 15 juin 2001, conformément à la résolution 1331 (2000) du Conseil de sécurité.

III. Plan des opérations et moyens nécessaires

8. Pour s'acquitter des obligations qui lui incombent en vertu du mandat approuvé par le Conseil de sécurité, la Force a créé, entre les lignes de cessez-le-feu, une zone tampon dont la largeur varie entre moins de 20 mètres à Nicosie et environ 7 kilomètres près d'Athienou, et qui occupe environ 3 % de la superficie de l'île, contenant certaines des terres agricoles les plus fertiles.

9. La Force surveille constamment les lignes de cessez-le-feu et la zone tampon grâce à un réseau de postes d'observation et de patrouilles et entretient sur une longueur de 270 kilomètres de multiples chemins de patrouille dont elle se sert pour mener des opérations de surveillance, contrôler les activités agricoles, ravitailler les postes d'observation et intervenir rapidement en cas d'incident.

10. Les effectifs autorisés actuels de la Force comprennent 1 230 militaires, 35 contrôleurs de la police civile, 44 fonctionnaires internationaux et 186 agents locaux. Pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002, la mission propose de réduire de 39 le nombre de postes d'agent local, eu égard aux gains d'efficacité qu'a permis de réaliser l'externalisation d'un certain nombre de services. L'élément police civile de la mission, composé d'officiers australiens et irlandais, est chargé de maintenir une coopération étroite et d'assurer la liaison avec la police chypriote grecque et la police chypriote turque sur des questions présentant un intérêt intercommunautaire. Il s'agit notamment de les aider à mener des enquêtes, de contribuer au maintien de l'ordre dans la zone tampon et d'appuyer les activités humanitaires de la Force.

11. La Force effectue fréquemment des visites pour apporter une aide humanitaire aux 430 Chypriotes grecs et 150 maronites qui résident dans la partie nord de l'île et aux 300 Chypriotes turcs qui résident dans la partie sud, et aide les membres de chacune de ces minorités à maintenir des contacts avec les membres de leur famille qui résident de l'autre côté de la zone tampon.

12. En ce qui concerne le rôle qu'elle joue sur le plan humanitaire et économique dans le cadre de ses efforts visant à promouvoir un retour à la normale, la Force coopère depuis de nombreuses années avec les autorités et organismes techniques des deux parties pour faciliter les activités humanitaires. Elle encourage également la reprise d'activités agricoles dans la zone tampon et s'efforce de la faciliter. Les activités agricoles et autres activités économiques, telles que l'exploitation de carrières et de petites entreprises industrielles, sont autorisées dans la zone tampon, à condition que l'on sache à qui appartiennent les entreprises en question et que les activités ne fassent peser aucune menace sur la sécurité.

13. La Force organise également des rencontres entre les membres des deux communautés et encourage les autorités à coopérer en vue d'assurer un retour à la normale. C'est ainsi qu'elle rend périodiquement visite aux Chypriotes grecs et aux ma-

ronites dans la partie nord de l'île et aux Chypriotes turcs dans la partie sud, facilite les réunions familiales, assure la distribution de manuels scolaires, de fournitures, de médicaments et de chèques de retraite aux Chypriotes grecs dans la partie nord, supervise les évacuations sanitaires et facilite les communications entre les autorités des services publics de distribution. La Force continue de superviser les conditions de vie et de les évaluer, compte tenu des recommandations qu'elle avait formulées dans son rapport de 1995 sur l'examen de la situation humanitaire et qui sont reproduites aux paragraphes 21, 24 et 25 du rapport du Secrétaire général (S/1995/1020). Des renseignements à jour sur les activités humanitaires entreprises récemment par la Force figurent dans le rapport du Secrétaire général en date du 1er décembre 2000, relatif à l'opération des Nations Unies à Chypre (S/2000/1138).

14. Comme il a été noté précédemment, l'Administration de la Force poursuivra ses efforts pour externaliser les tâches non essentielles à forte intensité de travail, tout en renforçant les fonctions de gestion et de supervision et la fourniture de services techniques spécialisés. Elle continuera aussi de passer en revue ses activités pour veiller à ce qu'elles soient exécutées de façon aussi économique et efficace que possible, en vue de maximiser la valeur des services tout en minimisant les dépenses opérationnelles et les dépenses d'appui. À cet égard, un programme de remplacement périodique du matériel a été mis en route pour normaliser les marques et les modèles du matériel obsolète à mesure qu'on le remplace. Ces efforts devraient permettre à terme de réduire les coûts d'entretien et d'achat de pièces détachées ainsi que les frais d'inventaire et d'optimiser l'utilisation des ressources destinées aux achats.

IV. Contributions au titre de l'accord sur le statut des forces

(En dollars des États-Unis)

Gouvernement	Contribution	Valeur	
		1er juillet 2000 au 30 juin 2001	1er juillet 2001 au 30 juin 2002
Gouvernement chypriote	Valeur marchande, telle qu'estimée par la Force, du coût des postes d'observation des Nations Unies et des bureaux et logements fournis à titre gracieux par le Gouvernement chypriote aux contingents et aux unités de police civile, y compris le bâtiment du quartier général de la Force	121 800	121 800

V. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale

(En dollars des États-Unis)

Gouvernement	Contribution	Valeur	
		1er juillet 2000 au 30 juin 2001	1er juillet 2001 au 30 juin 2002
Gouvernement chypriote	Un tiers du coût du financement de la Force	13 801 375	13 673 000
	25 % du coût des rations de la police civile	16 400	14 600
	30 % du coût de l'entretien du champ d'épandage dans la zone protégée par les Nations Unies	14 500	14 500
	Fourniture de matériel de cuisine aux unités militaires de la Force	38 200	38 200
	Fourniture de matériels pour le fonctionnement des postes d'observation des Nations Unies et pour les bureaux et locaux destinés aux contingents et aux unités de police civile, y compris le bâtiment du quartier général de la Force	687 000	687 000
	Contre-valeur des dépenses de personnel effectuées par l'équipe du Département des travaux publics du Gouvernement chypriote chargée d'assurer l'entretien des installations des Nations Unies pour le compte de la Force	491 800	491 800
	Contribution visant à couvrir en partie l'entretien de la piste de patrouille	50 000	50 000
Gouvernement grec	Contribution annuelle aux dépenses de financement de la Force	6 500 000	6 500 000
Gouvernement du Royaume-Uni	Coût de deux équipes d'ingénieurs (y compris frais de voyage et dépenses de personnel) chargées d'élaborer des projets (concernant le réseau électrique et le réseau d'égouts dans le Secteur 2 et l'approvisionnement en eau du poste d'opération 9 dans le Secteur 1	12 400	
Gouvernement autrichien	Coût d'une équipe de 8 ingénieurs (y compris les dépenses de personnel et le coût du matériel) chargée de mener des travaux de rénovation électriques dans le Secteur 4 du 1er au 16 décembre 2000	40 000	
Gouvernement australien	Païement des frais de voyage de 20 membres de la police civile australienne	80 000	80 000
Total		21 731 675	21 549 100

15. Il n'a pas été créé de fonds d'affectation spéciale à l'appui de la Force.

VI. État des remboursements aux gouvernements qui fournissent des contingents

A. Gouvernements fournissant actuellement des contingents

16. Des contingents sont actuellement fournis à la Force par les Gouvernements des pays suivants : Argentine, Autriche, Canada, Finlande, Hongrie, Irlande, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Slovaquie.

B. État des remboursements

17. Les Gouvernements qui fournissent des contingents avaient été remboursés intégralement à la date du 31 août 2000. Un montant de 5 324 614 dollars est dû aux États qui fournissent des contingents pour la période allant jusqu'au 31 décembre 2000.

VII. Matériel appartenant aux contingents et soutien autonome

A. Méthode de remboursement

18. Le remboursement aux Gouvernements pour le matériel qu'ils fournissent à la Force repose sur l'ancien système de remboursement, qui s'effectue à raison de 10 % du coût initial du matériel. Des négociations sont en cours avec les pays qui fournissent des contingents en vue de mettre en application les nouvelles procédures de calcul des montants à rembourser aux États Membres au titre du matériel appartenant à leurs contingents, ainsi que l'a demandé l'Assemblée générale dans sa résolution 54/19 du 29 octobre 1999.

B. Ressources nécessaires

19. Les ressources nécessaires pour le remboursement du matériel aux pays qui fournissent des contingents s'élèvent à 1 008 700 dollars. Conformément à l'accord conclu entre la Force et le Gouvernement autrichien, le remboursement correspondant à 43 véhicules fournis par ce gouvernement est calculé sur la base des taux de location de véhicules pratiqués localement.

20. Aucune ressource n'est nécessaire au titre du soutien autonome pour l'instant, puisqu'on applique encore l'ancien système de remboursement.

VIII. Effectifs nécessaires

A. Modification du tableau d'effectifs

	Nombre de postes		
	Actuel	Proposé	Écart net
Personnel international			
Secrétaire général adjoint	1	1	—
Sous-Secrétaire général	1	1	—
D-2	1	1	—
D-1	1	1	—
P-5	2	2	—
P-4	2	2	—
P-3	4	4	—
P-2/P-1	—	—	—
Total partiel	12	12	—
Agents des services généraux (1re classe)	—	—	—
Agents des services généraux (autres classes)	3	3	—
Total partiel	3	3	—
Agents du Service mobile	29	29	—
Agents du Service de sécurité	—	—	—
Total partiel	29	29	—
Total, personnel national	44	44	—
Personnel local	186	147	(39)
Administrateurs internationaux	—	—	—
Volontaires des Nations Unies	—	—	—
Total partiel	186	147	(39)
Total	230	191	(39)

21. Les changements qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs, tels qu'ils figurent dans le tableau ci-dessus, se traduisent par une diminution nette de 39 postes d'agent local, résultant de la suppression de 41 postes d'agent local, dont 40 suite à l'externalisation des services de nettoyage dans les différents secteurs et des services de restauration dans le secteur 2; le dernier poste supprimé est un poste de secrétaire au Bureau du chef de la mission. Ces réductions sont contrebalancées par la création proposée de deux nouveaux postes d'agent local, l'un pour un chauffeur à la Section des services d'appui en vue de répondre aux besoins opérationnels, et l'autre pour un assistant chargé des marchés, compte tenu de l'augmentation des achats effectués à la Section des achats. Il est également proposé de transférer un poste d'assistant financier et les fonctions correspondantes de la Section des services généraux à la Section des services d'appui.

B. Tableau d'effectifs : effectifs actuels et effectifs proposés

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux			Service de sécurité	Total	Personnel local	Administrateurs recrutés sur le plan national	Volontaires des Nations Unies	Total général
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/ P1	Total	Service mobile	1re classe	Autres classes						
Services organiques																		
Représentant spécial du Secrétaire général/Bureau du chef de la mission																		
Effectifs actuels	1	1	–	1	1	–	–	–	4	–	–	3	–	3	2	–	–	9
Effectifs proposés	1	1	–	1	1	–	–	–	4	–	–	3	–	3	1	–	–	8
Bureau des affaires civiles																		
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	1	1	–	2	–	–	–	–	–	5	–	–	7
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	1	1	–	2	–	–	–	–	–	5	–	–	7
Bureau du commandant de la Force																		
Effectifs actuels	–	–	1	–	–	–	–	–	1	1	–	–	–	1	–	–	–	2
Effectifs proposés	–	–	1	–	–	–	–	–	1	1	–	–	–	1	–	–	–	2
Police civile																		
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–	–	2
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–	–	2
Total partiel, services organiques																		
Effectifs actuels	1	1	1	1	1	1	1	–	7	1	–	3	–	4	9	–	–	20
Effectifs proposés	1	1	1	1	1	1	1	–	7	1	–	3	–	4	8	–	–	19
Administration																		
Bureau du chef de l'administration																		
Effectifs actuels	–	–	–	–	1	–	1	–	2	1	–	–	–	1	1	–	–	4
Effectifs proposés	–	–	–	–	1	–	1	–	2	1	–	–	–	1	1	–	–	4
Section du personnel civil																		
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	–	1	–	1	1	–	–	–	1	3	–	–	5
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	1	–	1	1	–	–	–	1	3	–	–	5
Section du traitement de l'information																		
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux			Service de sécurité	Total	Personnel local	Administrateurs recrutés sur le plan national	Volontaires des Nations Unies	Total général
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/ P-1	Total	Service mobile	1re classe	Autres classes					
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section des finances																	
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	1	–	–	1	2	–	–	–	2	6	–	9
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	1	–	–	1	2	–	–	–	2	6	–	9
Section des services d'appui																	
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	–	1	–	1	6	–	–	–	6	49	–	56
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	1	–	1	6	–	–	–	6	51	–	58
Section des services électroniques																	
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	–	–	–	–	8	–	–	–	8	14	–	22
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	8	–	–	–	8	14	–	22
Section des services généraux																	
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	–	–	–	–	7	–	–	–	7	10	–	17
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	7	–	–	–	7	9	–	16
Section des achats																	
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	–	–	–	–	3	–	–	–	3	5	–	8
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	3	–	–	–	3	6	–	9
Chef d'état-major																	
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1
Service des opérations																	
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Service du personnel et de la logistique																	
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Commandement du camp																	
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux			Service de sécurité	Total	Personnel local	Administrateurs recrutés sur le plan national	Volontaires des Nations Unies	Total général
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/ P1	Total	Service mobile	1re classe	Autres classes					
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Police militaire																	
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	3	–	–	3
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	3	–	–	3
Secteur 1																	
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	25	–	–	25
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	22	–	–	22
Secteur 2																	
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	31	–	–	31
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–	–	2
Secteur 4																	
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	29	–	–	29
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	21	–	–	21
Total partiel, administration																	
Effectifs actuels	–	–	–	–	1	1	3	–	5	28	–	–	–	28	177	–	210
Effectifs proposés	–	–	–	–	1	1	3	–	5	28	–	–	–	28	139	–	172
Total																	
Effectifs actuels	1	1	1	1	2	2	4	–	12	29	–	3	–	32	186	–	230
Effectifs proposés	1	1	1	1	2	2	4	–	12	29	–	3	–	32	147	–	191

Annexe 1

Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002

A. Tableau récapitulatif

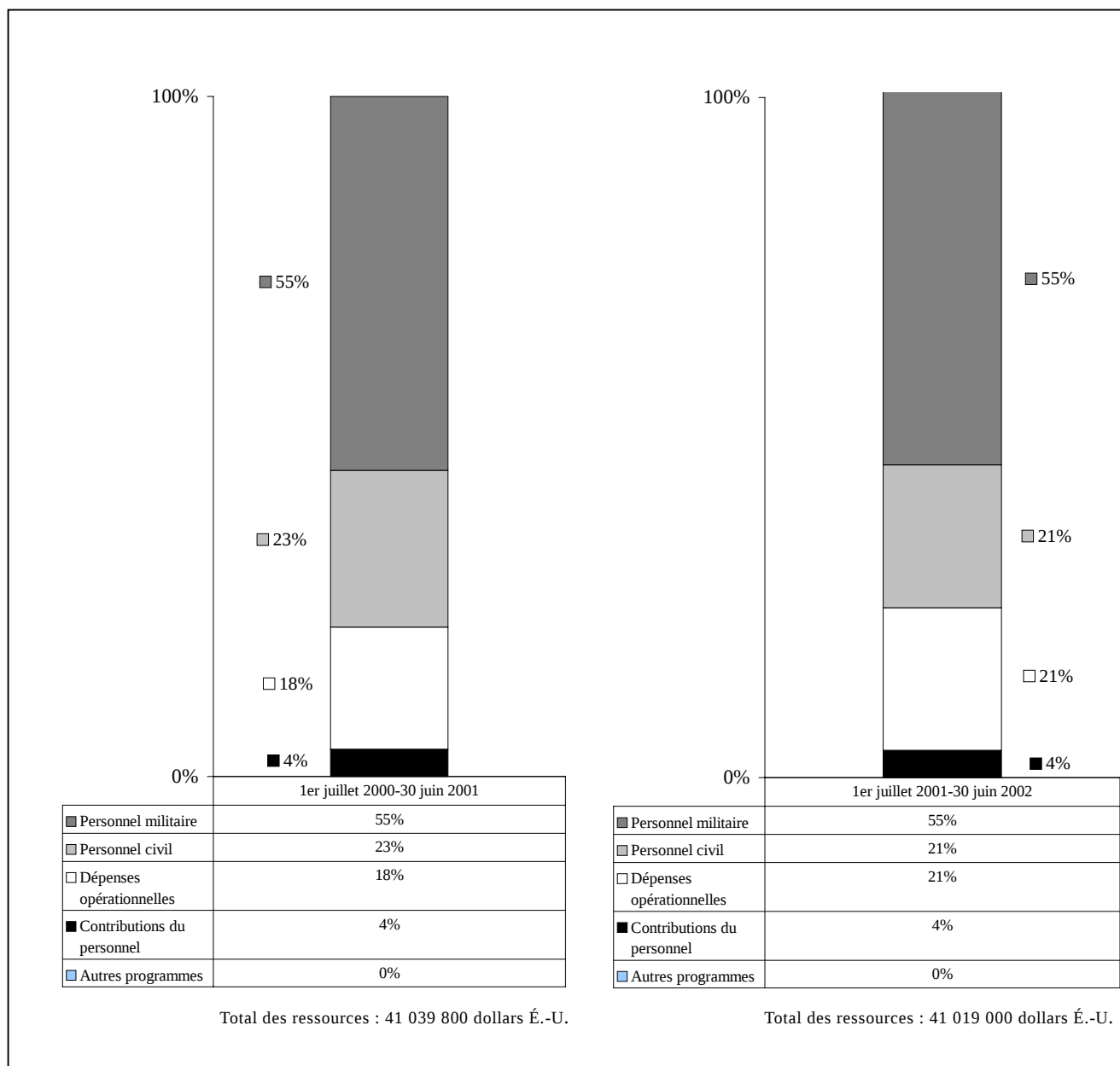
(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégories	(1) 1er juillet 1999- 30 juin 2000	(2) 1er juillet 2000- 30 juin 2001	(3) 1er juillet 2001-30 juin 2002	(4)
	Dépenses ^a	Montants répartis	Total	Dépenses non renouvelables
I. Personnel militaire				
1. Observateurs militaires	—	—	—	—
2. Contingents	20 964,8	21 279,8	21 277,1	—
3. Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
a) Matériel appartenant aux contingents	1 288,8	976,9	1 008,7	—
b) Soutien autonome	—	—	—	—
c) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	200,0	200,0	200,0	—
Total partiel, rubrique 3	1 488,8	1 176,9	1 208,7	—
Total, catégorie I	22 453,6	22 456,7	22 485,8	—
II. Personnel civil				
1. Police civile	218,5	240,6	240,6	—
2. Personnel international et personnel local	9 595,6	9 100,4	8 284,8	—
3. Volontaires des Nations Unies	—	—	—	—
4. Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—	—
5. Observateurs électoraux civils	—	—	—	—
Total, catégorie II	9 814,1	9 341,0	8 525,4	—
III. Dépenses opérationnelles				
1. Locaux/hébergement	1 666,0	1 253,6	1 498,3	340,0
2. Remise en état des infrastructures	155,2	219,0	120,0	—
3. Transports	1 843,3	1 462,4	1 439,8	166,6
4. Opérations aériennes	1 269,5	1 214,1	1 203,9	—
5. Opérations navales	—	—	—	—
6. Transmissions	911,2	864,5	830,9	289,8
7. Matériel divers	882,5	656,8	1 112,8	908,7
8. Fournitures et services	1 606,2	1 784,8	2 198,8	—
9. Fret aérien et de surface				
a) Transport du matériel appartenant aux contingents	—	—	—	—
b) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	26,7	82,0	20,0	—

Catégories	(1)	(2)	(3)	(4)
	1er juillet 1999- 30 juin 2000	1er juillet 2000- 30 juin 2001	1er juillet 2001-30 juin 2002	
	Dépenses ^a	Montants répartis	Total	Dépenses non renouvelables
Total partiel, rubrique 9	26,7	82,0	20,0	–
Total, catégorie III	8 360,6	7 537,2	8 424,5	1 705,1
IV. Autres programmes				
1. Fournitures et services liés aux élections	–	–	–	–
2. Programmes d'information	1,0	4,8	4,8	4,8
3. Programmes de formation	42,9	34,5	51,5	–
4. Programmes de déminage	–	–	–	–
5. Aide au désarmement et à la démobilisation	–	–	–	–
Total, catégorie IV	43,9	39,3	56,3	4,8
V. Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	–	–	–	–
VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	–	–	–	–
VII. Contributions du personnel	1 726,3	1 665,6	1 527,0	–
Total brut, catégories I à VII	42 398,5	41 039,8	41 019,0	1 709,9
VIII. Recettes provenant des contributions du personnel	(1 726,3)	(1 665,6)	(1 527,0)	–
Total net, catégories I à VIII	40 672,2	39 374,2	39 492,0	1 709,9
IX. Contributions volontaires en nature budgétisées	–	1 430,3	1 376,1	1 376,1
X. Contributions volontaires en nature non budgétisées	–	–	–	–
Total des ressources	42 398,5	42 470,1	42 395,1	3 086,0

^a Sur la base des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans sans résolution 53/231 du 8 juin 1999.

B. Répartition des ressources par grande catégorie^{a b}



^a Le montant affecté aux autres programmes est inférieur à 1 % du total des ressources.

^b Les chiffres ayant été arrondis, le total n'est pas nécessairement égal à 100 %.

C. Informations complémentaires

22. Pour établir le projet de budget pour la période considérée, on a pris en compte les ajustements techniques apportés aux paramètres des coûts sur la base des dépenses antérieures. Pour calculer les dépenses afférentes au personnel civil, on a appliqué un taux de vacance de postes de 6,5 % pour le personnel international et de 5 % pour le personnel local.

23. Sauf indication contraire, les dépenses non renouvelables prévues pour l'achat de véhicules, de matériel de transmissions et de matériel divers ont été calculées sur la base des coûts standard.

Personnel militaire

*Montant réparti : 22 456 700 dollars; dépenses prévues : 22 485 800 dollars;
écart : 29 100 dollars*

24. L'augmentation à cette rubrique s'explique principalement par une augmentation des remboursements au titre du matériel appartenant aux contingents.

Contingents

25. Les dépenses prévues au titre des contingents s'élèvent à 21 277 100 dollars et font apparaître une diminution marginale par rapport au montant approuvé pour l'exercice en cours (21 279 800 dollars). Elles tiennent compte d'une diminution de 255 600 dollars des dépenses prévues au titre des rations (qui passent de 2 352 300 dollars à 2 096 700 dollars), du fait de l'application d'un taux de non-utilisation de 5 % et d'une contribution volontaire du Gouvernement chypriote qui couvre 25 % du coût des rations de la police civile. Cette diminution est en partie contrebalancée par une augmentation de 178 000 dollars au titre du déploiement, de la relève et du rapatriement des contingents en raison du retrait prévu du contingent autrichien.

Matériel appartenant aux contingents

26. En ce qui concerne le montant de 1 208 700 dollars correspondant aux autres dépenses afférentes au personnel militaire, l'augmentation de 31 800 dollars s'explique par le fait que les montants dus aux gouvernements en 2001-2002 au titre du matériel qu'ils ont fourni à leurs contingents, a été calculé sur la base de l'ancien système de remboursement.

Personnel civil

*Montant réparti : 9 341 700 dollars; dépenses prévues : 8 525 400 dollars;
écart : 815 600 dollars*

27. La diminution à cette rubrique (815 600 dollars) s'explique par la diminution des dépenses au titre du personnel international et du personnel local.

Personnel international et personnel local

28. Les dépenses prévues au titre du personnel international sont calculées sur la base des coûts standard applicables à New York pour 44 fonctionnaires, compte tenu de l'application d'un taux de vacance de postes de 6,5 %. Les traitements des 147 agents locaux ont été calculés sur la base du barème des traitements applicable à Nicosie, compte tenu de l'application d'un taux de vacance de postes de 5 % sur la base de l'expérience de la mission. La diminution de 798 400 dollars des dépenses prévues au titre des traitements du personnel local et des dépenses communes de personnel, qui résulte de la suppression de 42 postes d'agent local, est en partie contrebalancée par la création proposée de trois nouveaux postes d'agent local, ainsi qu'il est expliqué plus haut dans la section VIII.

29. Les dépenses prévues au titre des autres frais de voyage ont diminué de 47 200 dollars et ont été calculées sur la base de l'expérience passée, ainsi qu'il est indiqué au paragraphe 8 de l'annexe II du rapport sur l'exécution du budget (A/55/739).

Dépenses opérationnelles

Montant réparti : 7 537 200 dollars; dépenses prévues : 8 424 500 dollars; écart : 887 300 dollars

30. Les dépenses prévues à cette rubrique (8 424 500 dollars) comprennent des dépenses non renouvelables d'un montant de 1 705 100 dollars.

31. L'augmentation de 887 300 dollars à cette rubrique est imputable à des augmentations aux rubriques Locaux/hébergement (244 700 dollars), Matériel divers (456 000 dollars) et Fournitures et services (414 000 dollars), en partie compensées par des diminutions aux rubriques Remise en état des infrastructures (99 000 dollars), Transports (22 600 dollars), Opérations aériennes (10 200 dollars), Transmissions et Fret aérien et de surface (62 000 dollars).

Locaux/hébergement

32. L'augmentation globale des dépenses prévues à cette rubrique est imputable principalement à l'augmentation des coûts de l'énergie pour la force et de la consommation d'énergie, ainsi qu'il est indiqué en détail dans l'annexe II.A ci-dessous. En outre, des ressources sont également prévues pour les travaux d'aménagement et de rénovation des locaux en cours dans les secteurs 1, 2 et 4. On trouvera des détails à ce sujet dans l'annexe II.C ci-dessous.

Remise en état des infrastructures

33. La diminution globale de 99 000 dollars à cette rubrique s'explique principalement par le fait que la mission a pu obtenir du matériel de génie de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi, si bien qu'elle n'a pas à en louer, ni à recruter du personnel extérieur pour entretenir le chemin de patrouille. Les ressources prévues à cette rubrique permettent de couvrir le coût de l'entretien continu du chemin de patrouille dans la zone tampon.

Transports

34. La diminution de 22 600 dollars à cette rubrique s'explique principalement par la diminution des dépenses au titre de la location de véhicules (55 800 dollars), des pièces de rechange, des réparations et de l'entretien (92 000 dollars) ainsi que de l'assurance (10 000 dollars), qui est en partie contrebalancée par une augmentation des dépenses au titre de l'achat de véhicules (74 700 dollars) et des carburants et lubrifiants (60 900 dollars).

35. Les dépenses prévues au titre de la location de véhicules ont été calculées sur la base des tarifs pratiqués depuis le 1er juillet 1999 et fixés pour une période de trois ans aux termes d'un nouveau contrat conclu avec trois entreprises locales. Elles sont moins élevées que prévu du fait qu'on a fait jouer la concurrence, que les spécifications des véhicules loués ont été révisées, que l'assurance multirisques a été remplacée par une assurance aux tiers et que le taux de change actuellement appliqué est plus favorable.

36. Un montant non renouvelable de 161 000 dollars a été prévu pour remplacer deux camions-citernes d'eau appartenant à l'ONU mis hors d'usage du fait de leur âge et de leur état. À l'heure actuelle, le parc automobile de la Force compte 359 véhicules, dont 219 loués, 68 appartenant à l'ONU et 72 appartenant aux contingents. On trouvera à l'annexe II.A des détails sur les dépenses prévues au titre des véhicules.

Opérations aériennes

37. Le montant prévu à cette rubrique doit permettre de continuer à louer deux hélicoptères pour aider la mission à s'acquitter de son mandat. La diminution prévue s'explique par la baisse du coût du carburant pour hélicoptères et la réduction prévue de la consommation.

Transmissions

38. Le montant des dépenses prévues (830 900 dollars) est inférieur de 33 600 dollars au montant actuellement réparti à cette rubrique (864 500 dollars).

39. La baisse des dépenses prévues à cette rubrique s'explique principalement par la baisse du coût des communications (60 800 dollars), contrebalancée par une augmentation des ressources nécessaires au titre du matériel de transmissions (20 100 dollars) et des pièces de rechange et des fournitures (8 800 dollars).

40. Des ressources non renouvelables d'un montant total de 289 800 dollars sont prévues au titre du matériel de transmissions (237 900 dollars) et des pièces de rechange et fournitures (51 900 dollars) pour moderniser le système de transmissions existant de la Force, en particulier dans les secteurs 2 et 4. Il faudra notamment remplacer les liaisons analogues obsolètes dans les secteurs 2 et 4 par deux liaisons hertziennes numériques et acheter un système téléphonique rural numérique, avec alimentation, antennes yagi, câbles coaxiaux et accessoires pour le secteur 1, dans le cadre d'un projet en cours visant à remplacer la liaison téléphonique analogue rurale point à point à deux voies existante. Bien que des ressources aient été prévues à cette fin dans le budget de 1999-2000, le matériel en question n'a pas été acheté à l'époque. Il faudra au total 30 radios mobiles Motorola, 6 télécopieurs, 10 téléphones GSM, 17 récepteurs d'appels radio, 5 mâts d'antenne, 2 blocs d'alimentation non interruptible (5 kVA) et 8 systèmes GPS pour remplacer du ma-

tériel obsolète qui doit être mis hors d'usage. Il est en outre prévu d'acheter 238 systèmes de vidéoconférence (réseau étendu) pour la Force.

41. Les dépenses prévues à la rubrique Transmissions au titre des pièces de rechange et des fournitures et des frais de location du répéteur satellite, du téléphone INMARSAT, des frais de télex et du coût des communications par téléphone mobile ont été calculées sur la base des dépenses effectives dans le passé et sont indiquées en détail dans l'annexe II.A.

Matériel divers

42. Le montant des dépenses prévues à cette rubrique (1 112 800 dollars) est supérieur de 456 000 dollars au montant actuellement réparti (656 800 dollars).

43. Les dépenses non renouvelables prévues à cette rubrique doivent principalement permettre de remplacer du mobilier et du matériel de bureau arrivé à la fin de sa vie utile. Des ressources sont également prévues pour acheter des classeurs et des chaises de bureau supplémentaires pour le secteur 4.

44. Des ressources sont prévues pour remplacer du matériel obsolète et usé (ordinateurs de bureau, écrans, ordinateurs portatifs, imprimantes, blocs d'alimentation non interruptible, serveurs de fichiers et accessoires). Des ressources sont également prévues pour acheter un serveur de fichiers supplémentaire, des imprimantes à laser (25) et un serveur rapide de réseau local. Ces achats sont indispensables pour assurer l'efficacité, le bon fonctionnement et la protection du système et des données de la mission.

45. Il est indispensable de remplacer certains dispositifs d'observation nocturne pour améliorer la capacité d'observation de la Force dans la zone tampon, 24 heures sur 24. Sur la base de l'expérience acquise, 25 % du matériel d'observation devenu périmé et usé devra être remplacé.

46. Des ressources ont été prévues pour poursuivre le programme de remplacement du matériel d'hébergement et pour remplacer 10 % du matériel de réfrigération de la mission qui est endommagé ou usé ou qu'il n'est plus rentable de réparer.

47. Les ressources prévues au titre du matériel divers doivent permettre de remplacer des climatiseurs, dont un grand nombre sont en très mauvais état et ont pratiquement atteint la fin de leur vie utile. Des ressources ont également été prévues pour remplacer du matériel de lutte contre l'incendie et des avertisseurs d'incendie, ainsi que du matériel de menuiserie, de plomberie et de soudure.

Fournitures et services

48. Le montant inscrit à cette rubrique fait apparaître une augmentation de 414 000 dollars, due à la nécessité de prévoir des ressources pour externaliser les services d'entretien dans tous les secteurs, y compris la zone protégée par les Nations Unies, et les services de restauration dans la zone protégée et le secteur 2. Cette augmentation est en partie compensée par les économies résultant de la suppression correspondante de 39 postes d'agent local (voir plus haut, par. 7).

Fret aérien et de surface

49. La réduction de 62 000 dollars à cette rubrique est basée sur l'expérience acquise en matière de dépenses, ainsi qu'il est indiqué au paragraphe 49 de l'annexe II du rapport sur l'exécution du budget (A/55/739).

Autres programmes

*Montant réparti : 39 300 dollars; dépenses prévues : 56 300 dollars;
écart : 17 000 dollars*

Programmes de formation

50. L'augmentation de 17 000 dollars prévue à cette rubrique est imputable à l'augmentation des besoins en matière de formation spécialisée aux fonctions d'appui administratif, visant à renforcer les compétences du personnel de la Force dans les domaines des transmissions, des achats, du personnel (classement des emplois et enquêtes locales sur les conditions d'emploi), de formation à l'entretien des groupes électrogènes et de formation à la supervision de l'exploitation des véhicules. On compte que 19 fonctionnaires de la Force bénéficieront d'une formation au cours de la période considérée.

Contributions du personnel

*Montant réparti : 1 665 600 dollars; dépenses prévues : 1 527 000 dollars;
écart : (138 600 dollars)*

51. Le montant prévu à cette rubrique correspond à la différence entre les traitements bruts et nets, c'est-à-dire la retenue à laquelle sont soumis les traitements des fonctionnaires de l'ONU, conformément au Statut et au Règlement du personnel de l'Organisation. Il a été calculé compte tenu de l'application d'un taux de vacance de postes de 6,5 % aux postes de fonctionnaire international et de 5 % aux postes d'agent local.

Recettes provenant des contributions du personnel

*Montant réparti : (1 665 600 dollars); dépenses prévues : (1 527 000 dollars);
écart : 138 600 dollars*

52. Le montant correspondant à la rubrique VII (annexe I.A) a été inscrit à cette rubrique en tant que recettes provenant des contributions du personnel et sera porté au crédit du Fonds de péréquation des impôts créé par l'Assemblée générale dans sa résolution 937 A (X) du 15 décembre 1955. Les États Membres sont crédités d'une partie des avoirs du Fonds au prorata de leur quote-part dans le budget de la Force.

Annexe II

Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002 : analyse

A. Coûts standard et coûts propres à la mission

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses				Explication	
			Coût standard	Coût Unitaire ou coût journalier		Coût mensuel		Coût annuel
				(dollars É.-U.)				
1. Indemnité de subsistance (missions)								
a) Les 30 premiers jours	102		^a	102				
b) Après 30 jours	82		^a	82				
c) Indemnité de déplacement dans la zone de la mission								
Police civile	15		^a	15				
2. Frais de voyage								
Police civile (Irlande)	2 800		^a	1 050			Coût moyen pour la Force.	
Contingents	400		400	425			Idem.	
3. Personnel militaire								
Infanterie	1 153	1 153					Déploiement intégral.	
Soutien logistique	77	77					Idem.	
4. Remboursements au titre des contingents								
a) Solde et indemnité	988		988		988			
b) Indemnité de spécialiste	291		291		291			
Infanterie	10 %				10 %		Payable à 10 % du groupe.	
Soutien logistique	25 %				25 %		Payable à 25 % du groupe	
5. Indemnité d'habillement et d'équipement								
Contingents	70		70		70		Y compris les minutions (5dollars).	
Police civile	200		200			200		
6. Détente et loisirs								
Loisirs	10,50		10,50	10,50			Payable pendant 7 jours de chaque période de service de 6 mois.	
Matériel/services de détente	8		8		8		Payable à 1 230 soldats.	
7. Rations								
Rations collectives	5,40		11	4,80			Sur la base des taux prévus dans le contrat en vigueur, compte tenu d'une réduction de 25 % pour les rations des membres de la police civile et de l'application d'un coefficient de non-utilisation de 5 %.	

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses				Explication
			Coût standard	Coût		Coût annuel	
				Unitaire ou coût journalier	Coût mensuel		
8. Indemnités journalières	1,28		1,28	1,28			
9. Matériel appartenant aux contingents							
Matériels majeurs	81 415		^a		84 058	Sur la base de 10 % des coûts effectifs; équivalant au taux de location locaux applicables aux véhicules du contingent autrichien.	
Matériel spécial						Aucun matériel de ce type n'a été fourni.	
10. Soutien logistique autonome						s.o.	
11. Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	16 667		40 000		16 667	Sur la base de l'expérience passée.	
12. Personnel civil							
Police civile	35	35	^a				
Personnel international	44	44	^a				
Personnel local	186	147	^a			L'effectif du personnel local a été réduit suite à la passation de contrats pour la fourniture de services d'entretien dans tous les services et de services de restauration dans le secteur 2.	
13. Personnel local							
Traitements nets	1 579				1 546	Sur la base de la rémunération d'un agent de la classe G-4, échelon 4, conformément au barème des traitements en vigueur pour le personnel local de la Force.	
Dépenses communes de personnel	458				559		
Contributions du personnel	393				393		
14. Heures supplémentaires	1 467				1 133	Sur la base de 0,5 % des traitements du personnel local.	
15. Personnel temporaire					518 900	Essentiellement pour l'appui à fournir dans le cadre des pourparlers indirects.	
16. Autres frais de voyage							
Voyages du Siège à la zone de la mission	80 900				47 600		
Voyages du chef de la mission/ Représentant spécial du Secrétaire général	42 500				50 100		
Voyages du commandant de la Force	4 600				4 600		

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses				Explication
			Coût standard	Coût		Coût annuel	
				Unitaire ou coût journalier	Coût mensuel		
Déplacements dans la zone de la mission	21 400					19 600	
Bureau des services de contrôle interne	30 900					11 500	
Spécialistes de l'aviation	5 000					4 700	
Chef de l'administration	10 900					10 900	
17. Location de locaux							
Champ de tir	125						N'est plus utilisé.
18. Fournitures d'entretien							
Fournitures pour les travaux d'entretien autonomes	21 000					21 000	Fournitures pour les petits travaux de réparation sur les sites de la Force.
19. Services d'entretien							
Travaux d'entretien sur le site conservé par les Britanniques	33 800					13 500	Diminution du coût du fait d'un retrait partiel des sites conservés par les Britanniques.
20. Services collectifs de distribution							
Électricité	45 000		^a		60 433		Taux actuels.
Eau	12 000		^a		12 000		Idem.
Gaz, charbon, carburant pour groupes électrogènes	21 000		^a		22 967		Idem.
21. Véhicules							
a) Véhicules appartenant à l'ONU							
Véhicules civils	45	47	^a				L'augmentation est due au matériel du génie livré ou commandé pour être utilisé pour l'entretien du chemin de patrouille, plus un camion-citerne (carburant) qui facilitera la distribution du carburant avion.
Remorques	21	21	^a				
b) Véhicules appartenant aux contingents							
Tous types	52	52	^a				Certains des véhicules appartenant aux contingents ont été passés par profits et pertes et remplacés par des véhicules loués.
Véhicules de combat	9	9	^a				
Remorques	10	11	^a				
c) Véhicules loués	219	219	^a		240		Coût moyen par véhicule et par mois aux termes du contrat.
22. Pièces de rechange et entretien							

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses				Explication
			Coût standard	Coût		Coût annuel	
				Unitaire ou coût journalier	Coût mensuel		
(dollars É.-U.)							
des véhicules							
a) Véhicules appartenant à l'ONU							
Véhicules civils	118		110/550		123	Coût mensuel estimatif par véhicule.	
Remorques	118		80		123	Idem.	
b) Véhicules appartenant aux contingents							
Véhicules militaires	324		550			Les coûts afférents aux véhicules des contingents britannique et argentin doivent être couverts par le contrat de location avec services, conformément au mémorandum d'accord.	
c) Véhicules loués	57		110/550		55	L'installation de dispositifs de contrôle de l'utilisation des véhicules devrait réduire les coûts au titre des réparations en cas d'accident.	
23. Essence							
Sud de la zone tampon	0,40		^a	0,38		Sur la base des taux prévus dans le contrat en vigueur.	
Nord de la zone tampon	0,70		^a	1,01		Idem.	
Diesel							
Sud de la zone tampon	0,21		^a	0,20		Idem.	
Nord de la zone tampon	0,50		^a	0,57		Idem.	
24. Assurance							
Véhicules civils	280		550		182	Baisse des primes d'assurance locales.	
Véhicules militaires	280		550		182	Idem.	
Véhicules du génie							
25. Hélicoptères (2)							
Hughes H-500	1	1	^a				
Bell 212	1	1	^a				
26. Nombre d'heures de vol par mois							
Hughes H-500	45	45	^a				
Bell 212	45	45	^a				
27. Location d'hélicoptères, heures de base							
Hughes H-500	861	861	^a		38 745	861 dollars par heure, à raison de 45 heures par mois.	
Bell 212	1 200	1 200	^a		54 000	1 200 dollars par heure, à raison de 45 heures par mois conformément à l'	

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses				Explication
			Coût standard	Coût		Coût annuel	
				Unitaire ou coût journalier	Coût mensuel		
(dollars É.-U.)							
						lettre d'attribution en vigueur.	
28. Carburant d'hélicoptère (par appareil)							
Hughes H-500	0,21	0,17			8 262	90 litres par heure, à raison de 0,17 dollar le litre.	
Bell 212	0,21	0,17			34 884	380 litres par heure, à raison de 0,17 dollar le litre, sur la base des taux actuels.	
29. Assurance d'hélicoptères (par appareil)							
Hughes H-500	1 996				1 996	Taux actuels prévus dans le contrat-	
Bell 212	1 996				1 996	cadre d'assurance responsabilité civile pour les opérations aériennes de l'ONU.	
30. Pièces détachées et fournitures pour les transmissions	14 408				15 142	Dépenses prévues sur la base de l'expérience passée.	
31. Communications par réseaux commerciaux							
Transpondeur	10 700		a		10 700	Coût calculé sur la base d'une augmentation du nombre de transpondeurs.	
Téléphone	15 167		a		11 334	Coût effectif.	
Télex/télécopie	250		a		250	Idem.	
Affranchissement et valise diplomatique	3 000		a		1 667	Idem.	
Réseau sous-terrain	4 167		a		4 167	Idem.	
Téléphones cellulaires – téléavertisseurs	667		a		667	Idem.	
Redevance au titre des lignes louées	570		a		667	Part des frais de location de la passerelle de communication à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi, qui est à la charge de la Force.	
32. Matériel divers							
Mobilier de bureau	2 858				2 508	Conformément aux directives du	
Matériel de bureau	2 450				2 242	Département des opérations de maintien de la paix	
Matériel informatique	15 075				20 550	Idem.	
Pièces de rechange et entretien	10 833				8 442	Sur la base de dépenses actuelles.	
Matériel d'hébergement	8 917				15 517		
33. Vérification des comptes	5 100				3 792	Comité des commissaires aux comptes.	
34. Services contractuels							

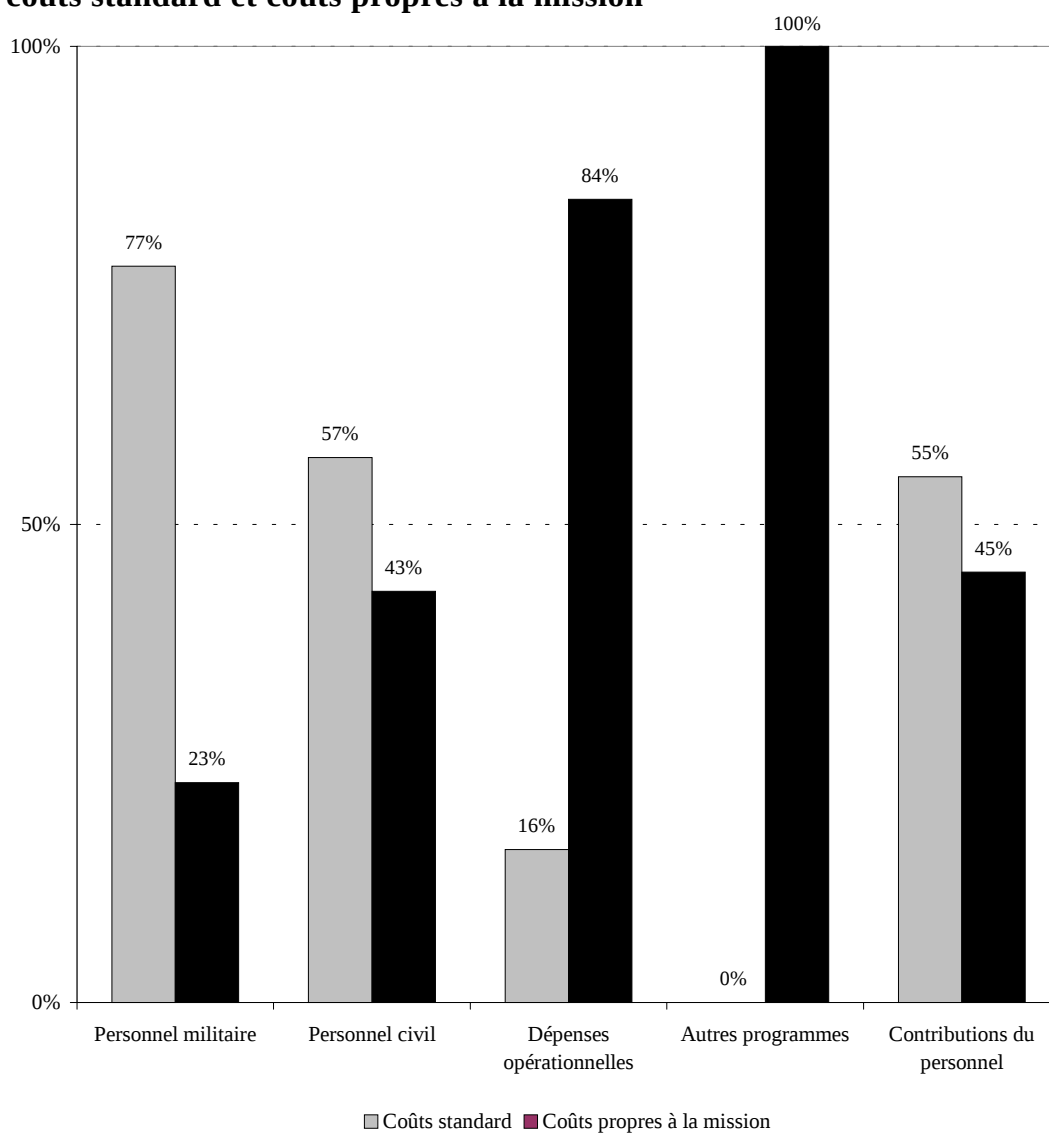
Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses				Explication
			Coût standard	Coût		Coût annuel	
				Unitaire ou coût journalier	Coût mensuel		
				(dollars É.-U.)			
a) Contrat de louage de services							
b) Entrepreneurs							
Blanchisserie et nettoyage à sec pour le personnel militaire	11 833		^a		12 492		Taux réduits sur la base des arrangements contractuels.
Coiffeur du personnel militaire	5 833		^a		4 667		Sur la base du taux actuel.
Nettoyage : y compris entretien, ramonage et nettoyage à fond des installations de restauration	17 200				16 375		Taux actuel.
Travaux de couture	1 392		^a		833		Taux actuel.
Entretien du terrain d'aviation de l'ONU	583				600		Dépenses effectives.
Travaux d'entretien de terrains dans la zone protégée par les Nations Unies	6 508				6 508		Sur la base des taux prévus dans le contrat en vigueur.
Services de restauration	30 250				55 667		
Services d'entretien	11 667				25 150		
Maintenance de l'alimentation non interruptible	242		^a		242		Taux actuels.
Autres services contractuels, y compris l'entretien des photocopieuses, du système d'alarme Makarios, des téléavertisseurs, de la machine à affranchir et du matériel de lutte contre l'incendie	508				1 067		Taux actuels.
35. Services informatiques							
Logiciel Microsoft					23 800		
Système Sun	5 000		^a		3 725		Coût de la licence annuelle, conformément aux directives de la Division de l'administration et de la logistique des missions.
Système ProGen	3 000		^a		2 575		Idem.
Système Reality	4 000		^a		1 500		Idem.
Lotus Notes	5 000		^a		13 100		Idem.
Serveur de nouvelles Internet	3 000		^a		3 000		Idem.
Cisco 3000 series (6)					3 000		
Appui Cisco (WAN)					5 000		
Appui Ericsson PABX					5 000		

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses				Explication
			Coût standard	Coût		Coût annuel	
				Unitaire ou coût journalier	Coût mensuel		
(dollars É.-U.)							
Sofitech Ringmaster 2000						500	
36. Services et traitements médicaux	9 833		1		8 333		
37. Demandes d'indemnisation et règlements	2 500		1		1 250	La diminution tient au fait que la passation par profits et pertes de véhicules loués précédemment inscrite à cette rubrique figure maintenant à la rubrique Pièces de rechange, réparations et entretien (transports).	
38. Dépenses de représentation	4 200				4 200		
39. Autres services divers							
Frais bancaires	3 750				558	Sur la base des dépenses actuelles.	
Activités bicommunales	2 500				2 500	Besoins prévus.	
Publicité dans la presse locale	1 667				1 667	Sur la base des dépenses actuelles.	
Autres services imprévus	650				1 120	Sur la base des dépenses actuelles.	
40. Papeterie et fournitures de bureau	10 317		15		8 733	Sur la base des dépenses actuelles.	
41. Fournitures informatiques	—		15		4 037	Sur la base des dépenses actuelles.	
42. Fournitures médicales	6 417		28		6 417		
43. Fournitures sanitaires et articles de nettoyage	6 083		5		3 115	Réduction des besoins, du fait de l'externalisation des services d'entretien dans tous les services et des services de restauration dans le secteur 2.	
44. Abonnements	2 108		200		1 992	Sur la base des dépenses actuelles.	
45. Fournitures électriques			^a				
46. Bâche antiprojectiles pour véhicules			^a				
47. Accessoires d'uniformes, drapeaux et autocollants	3 300		35		3 200		
48. Fournitures pour la défense des périmètres	2 833		^a		2 833		
49. Cartes opérationnelles			24				
50. Intendance et magasins	4 583		17		4 658	Sur la base des dépenses actuelles.	
51. Fret par les soins d'entreprises privées	6 833				1 667	Réduction des besoins.	
52. Programmes d'information						.	
Fournitures et accessoires	400				400	Sans changement	

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses				Explication
			Coût standard	Coût		Coût annuel	
				Unitaire ou coût journalier			
				Coût mensuel			
				(dollars É.-U.)			
53. Formation							
Transmissions	8 000					25 000	Besoins prévus.
Questions de personnel, finances et achats	18 000					17 000	Idem.
Services d'appui	4 500					9 500	Idem.

^a Il n'existe pas de coût standard pour cette rubrique.

B. Répartition des ressources par grande catégorie budgétaire : coûts standard et coûts propres à la mission



C. Dépenses non renouvelables prévues

(En milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

	(1)	(2)	(3)	(4) = (3) + (5)	(6) = (5) x (7)	(7)
			Nombre d'unités proposées			
	Nombre au 30 juin 2000 ^a	Achats proposés 2000/2001 ^b	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplé- mentaires	Nombre total d'unités	Coût unitaire ^c
						Coût total
I. Dépenses opérationnelles						
1. Locaux/hébergement						
a) Aménagement et rénovation des locaux						
Amélioration des abris de la Force et des stocks de munitions						15,0
Entretien des bureaux dans la zone protégée par les Nations Unies						40,0
Aménagement et travaux de rénovation mineurs dans les secteurs 1, 2 et 4, dans les locaux de l'Unité de police militaire de la Force et dans d'autres endroits, y compris les réfectoires						135,0
Éclairage des zones sensibles, ouverture de points d'observation, etc.						10,0
Total partiel						200,0
b) Fournitures d'entretien						
Fournitures pour les travaux d'entretien autonomes				3	7,0	21,0
Total partiel						21,0
c) Services d'entretien						–
Part du coût des travaux spéciaux sur le site conservé par les Britanniques qui est à la charge de la Force						–
Réseau de distribution d'eau						25,0
Réseau de distribution d'électricité						45,0
Entretien du hangar du terrain d'aviation de l'ONU						14,0
Entretien du stand de tir (30 m)						6,0
Entretien du champ d'épandage						29,0
Total partiel						119,0
Total rubrique 1						340,0

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6) = (5) x (7)	(7)
	Nombre d'unités proposées						
	Nombre au 30 juin 2000 ^a	Achats proposés 2000/2001 ^b	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplé- mentaires	Nombre total d'unités	Coût unitaire ^c	Coût total
2. Remise en état des infrastructures							–
Total partiel							–
Total rubrique 2							–
3. Transports							
a) Achat de véhicules							
Camion-citerne (eau) (4 x 4)	4	–	2		2	70,0	140,0
Dépanneuse	2	1	–	–	–	–	–
Total partiel	6	1	2	–	2	70	140,0
Fret 15 %							21,0
Total partiel							161,0
Matériel prélevé sur les stocks excédentaires							
Total partiel, rubrique 3 a)							161,0
b) Matériel d'atelier							
Chargeur de batterie/démarrreur	1	–	1	–	1	0,8	0,8
Trousse de soudure (gaz)	2	–	–	1	1	0,7	0,7
Cric hydraulique (5 tonnes)	–	–	–	1	1	0,4	0,4
Foreuse alimentée par pile, avec mèches	8	2	–	–	–	–	–
Meule d'angle, 5 pouces	1	2	–	–	–	–	–
Meule d'angle, 9 pouces	1	2	–	–	–	–	–
Meule d'angle, avec support	–	–	–	1	1	0,4	0,4
Multimètre, Fluke 87	–	–	–	2	2	0,4	0,7
Scie circulaire à métaux	–	–	–	1	1	1,2	1,2
Trousse d'outils de mécanicien	2	4	–	–	–	–	–
Trousse d'outils d'électricien	2	–	2	–	2	0,7	1,4
Total partiel	17		3	6	9	5	5,6
Fret (néant) (matériel devant être acheté localement)							–
Total partiel							5,6
Matériel prélevé sur les stocks excédentaires							
Total partiel, rubrique 3 b)							5,6
Total, rubrique 3							166,6

[illegible]

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6) = (5) x (7)	(7)
				Nombre d'unités proposées			
	Nombre au 30 juin 2000 ^a	Achats proposés 2000/2001 ^b	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplé- mentaires	Nombre total d'unités	Coût unitaire ^c	Coût total
Abris préfabriqués pour groupes électrogènes	21	–	–	4	4	3,5	14,0
Total partiel	21	–	–	4	4	4	14,0
Fret (15 %)							2,1
Total partiel							16,1
Matériel prélevé sur les stocks excédentaires							
Total partiel, rubrique 7 d)							16,1
e) Matériel d'observation							–
Dispositifs d'observation nocturne	56	4	8	–	8	35	280
Jumelles montées sur trépied	42	1	–	–	–	–	–
Lunettes de vision nocturne	9	7	–	–	–	–	–
Télémètres à laser	–	–	–	2	2	1	1,8
Total partiel	107	12	8	2	10	36	281,8
Fret (conteneur maritime) (2 %)							5,6
Total partiel							287,4
Matériel prélevé sur les stocks excédentaires							
Total partiel, rubrique 7 e)							287,4
f) Citernes à essence et débitmètre							
Réservoirs souples à carburant (portable)	5	10	–	–	–	–	–
Citernes de carburant pour groupes électrogènes	–	–	–	10	10	1,7	17,4
Total partiel	5	10	–	10	10	2	17,4
Fret (15 %)							2,6
Total partiel							20,0
Matériel prélevé sur les stocks excédentaires							
Total partiel, rubrique 7 f)							20,0
g) Matériel médical et dentaire							
Électrocardiographes	5	–	2	–	2	3,6	7,2
Défibrillateurs	3	–	2	–	2	2,8	5,6
Projecteurs avec support, pour interventions chirurgicales mineures	3		–	2	2	0,7	1,4
Pèse-personne	–	1	–	–	–	–	–

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6) = (5) x (7)	(7) (6)
	Nombre d'unités proposées						
	Nombre au 30 juin 2000 ^a	Achats proposés 2000/2001 ^b	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplé- mentaires	Nombre total d'unités	Coût unitaire ^c	Coût total
Stérilisateurs	2	1	–	–	–	–	–
Total partiel	13	2	4	2	6	7	14,2
Fret (15 %)							2,1
Total partiel							16,3
Matériel prélevé sur les stocks excédentaires							
Total partiel, rubrique 7 g)							16,3
h) Matériel d'hébergement							
Remplacement du mobilier et du matériel d'hébergement							64,2
Matériel de restauration							70,0
Total partiel	–		–	–	–	–	134,2
Fret (néant) (matériel devant être acheté localement)							–
Total partiel							134,2
Matériel prélevé sur stocks excédentaires							
Total partiel, rubrique 7 h)							134,2
i) Matériel de réfrigération							
Matériel divers	502	–	Divers	–	–	–	65,3
Chambres frigorifiques	35	4	–	–	–	–	–
Total partiel	537		–	–	–	–	65,3
Fret (néant) (matériel devant être acheté localement)							–
Total partiel							65,3
Matériel prélevé sur stocks excédentaires							
Total partiel, rubrique 7 i)							65,3
j) Matériel divers							
Matériel de lutte contre l'incendie et avertisseurs d'incendie	Divers	Divers	–	–	–	–	20,0
Climatiseurs	160	9	24	17	41	0,8	32,8
Réservoir d'eau (conteneurs)	4			1	1	20,0	20,0
Dispositifs de nettoyage à la vapeur, 220/240	3	1	1	–	1	1,2	1,2

36 n0125270.doc

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6) = (5) x (7)	(7) (6)
				Nombre d'unités proposées			
	Nombre au 30 juin 2000 ^a	Achats proposés 2000/2001 ^b	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplé- mentaires	Nombre total d'unités	Coût unitaire ^c	Coût total
8. Fournitures et services							
Total rubrique 8							–
9. Fret aérien et de surface							–
Total, catégorie I							1 705,1
II. Autres programmes							
1. Fournitures et services liés aux élections							
Total, rubrique 1							–
2. Programmes d'information							4,8
Total, rubrique 2							–
3. Programmes de formation							
Total, rubrique 3							–
4. Programmes de déminage							
Total, rubrique 4							–
5. Aide au désarmement et à la démobilisation							
Total, rubrique 5							–
Total, catégorie II							4,8
Total, catégories I et II							1 709,9

^a Voir rapport sur l'exécution du budget de la mission au 30 juin 2000 (A/55/739).

^b Voir projet de budget pour 2000/2001.

^c Voir Manuel des coûts standard. Tout écart doit être pleinement justifié.

Annexe III

Appui fourni par la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre à des entités de l'ONU et d'autres entités dans la zone de la mission

Section fournissant l'appui/tâches accomplies par la Force

Entités bénéficiant de l'appui

Section des finances

Services financiers complets, y compris établissement du budget, gestion de l'allocation des crédits, comptabilité, établissement d'états financiers et établissement de rapports sur l'exécution du budget

Comité des personnes disparues

Règlement des factures des services collectifs de distribution et des dépenses de bureau et versement du traitement mensuel au personnel hors Siège

Groupe hors Siège des Volontaires des Nations Unies

Services financiers complets pour un agent local du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets inscrit sur les états de paie de la Force

Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Règlement des factures de téléphone local

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Achat de billets d'avion et paiement d'avances de frais de voyage pour des nationaux chypriotes voyageant à l'étranger aux frais de l'Organisation mondiale de la santé

Organisation mondiale de la santé

Section du personnel civil

Analyse et règlement des demandes de remboursement de frais médicaux du personnel à la retraite

Programme des Nations Unies pour le développement

Analyse et règlement des demandes de remboursement de frais médicaux du personnel en poste

Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Établissement des documents nécessaires lors de la cessation des services

Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Établissement de cartes d'identité et coordination des mesures de sécurité

Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Volontaires des Nations Unies

Traitement de toutes les questions d'administration du personnel

Comité des personnes disparues

Section fournissant l'appui/tâches accomplies par la Force

Entités bénéficiant de l'appui

Section des services électroniques

Fourniture de connections par autocommutateur privé avec accès via le Siège de l'ONU

Base de soutien logistique des Nations Unies (location INTELSAT), Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Section des services d'appui intégrés

Transport de produits alimentaires, de vêtements, de courrier et de médicaments à destination du personnel en poste dans les zones enclavées

Comité international de la Croix-Rouge, Gouvernement chypriote

Appui technique et logistique complet

Comité des personnes disparues

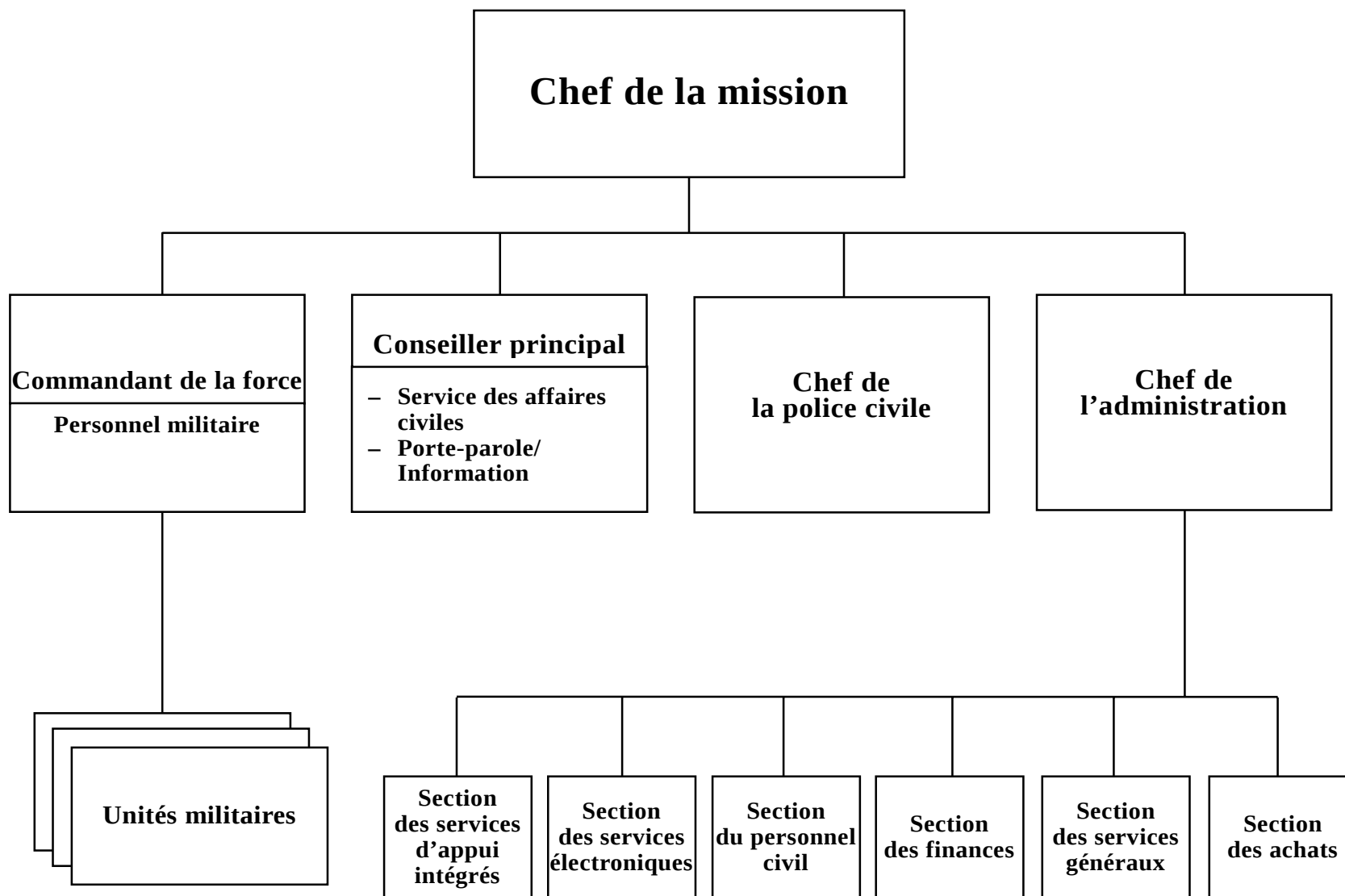
Annexe IV

Application des recommandations formulées précédemment par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Recommandation	Suite donnée
1. Le Comité consultatif demande que dans les prochains projets de budget de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, les contributions au titre de l'accord sur le statut des forces soient présentées dans la section V du rapport, relative aux contributions volontaires, comme dans le cas du projet de budget de la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (A/54/841/Add.4, par. 17)	<i>Les contributions volontaires fournies par le Gouvernement chypriote, indiquant leur valeur dans la mesure du possible, sont désormais présentées dans la section V du rapport.</i>
2. Le Comité recommande que l'étude en cours pour déterminer s'il est possible d'externaliser les services contractuels soit achevée et demande que les résultats de cette étude soient pris en compte lors de l'établissement des prévisions budgétaires de l'exercice suivant et soient communiqués aux autres missions (ibid., par. 20)	<i>La Force a externalisé de nouveaux services à la suite d'études sur la faisabilité et les coûts-avantages d'une telle opération, et l'application, à compter d'avril 2000, d'un contrat portant sur les services d'entretien dans l'ensemble des secteurs et d'un contrat pour les services de restauration dans le secteur 2 a permis de supprimer 39 postes. La Force examine actuellement la possibilité d'externaliser les services de restauration dans les secteurs 1 et 4.</i>
3. Le Comité consultatif a été informé qu'au 31 décembre 1999, la Force employait 11 personnes engagées spécialement pour la mission. Le Comité recommande que la Force fasse plus largement appel à ce type de personnel (ibid., par. 21)	<i>Le nombre de personnes engagées spécialement pour la mission employées par la Force s'établit toujours à 11. La mission s'efforcera de faire appel autant que possible à ce type de personnel.</i>
4. Le Comité encourage les missions à examiner de près l'état de leur matériel avant de demander l'achat de nouveaux matériels (ibid., par. 22)	<i>La mission examine systématiquement le matériel dont elle dispose avant de demander l'achat de matériel nouveau.</i>
5. Compte tenu de l'importante décentralisation des services d'achat, le Comité recommande la mise en place d'un programme de formation aux achats beaucoup mieux ciblé, s'adressant à tout le personnel chargé des achats dans les missions de la région. De tels programmes de formation devraient être organisés soit sous l'égide de la Base de soutien logistique de Brindisi, soit sous celle de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre. De l'avis du Comité consultatif, il faudrait organiser davantage de programmes de formation concernant tous les aspects de la gestion des contrats (ibid., par. 25)	<i>La mission a proposé que l'on organise à Chypre un programme de formation spécialisée dans le domaine des achats visant à mettre à jour les pratiques de passation des marchés pour les achats de matériel technique, auquel les missions de la région seraient invitées à participer sur la base du partage des coûts. Quatre membres de la Section des achats participeront à un atelier sur les achats internationaux qui sera organisé par le Bureau des services d'achat interorganisations à Beyrouth en octobre.</i>

Annexe V

Organigramme



Annexe VI

Carte